N° 28. — 2e Année. LIBERTE — SOLIDARITÉ — JUSTICE 9 Juin 1878

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS :
3 mois, 2 fr. | 6 mois, 4 fr. | 1 an, 8 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LAGNY
2, rue du Chariot-d'Or

PRIX DU NUMÉRO :
15 cehtimes
Pour toute la France.

AUX DÉMOCRATES-SOCIALISTES

Réunis en congrès à Gotha

—

Frères d'Allemagne !

Les socialistes révolutionnaires français ne veulent pas laisser s'ouvrir votre huitième congrès, sans vous assurer de leurs sympathies et de leur concours fraternel.

Après le pays de Babœuf, de Fourier, de Delescluze et de Varlin, voici le pays de Karl Marx, de Lassale et de Blum devenu à son tour le champ de bataille de la révolution sociale.

C'est vous qui avez aujourd'hui l'honneur de servir de cible aux calomnies de toutes les réactions combinées, comme il y a huit ans c'était nous que les mêmes réactions poursuivaient de leurs insultes et de leurs balles.

Et de même qu'en 1871, *vous n'avez pas hésité, par la bouche de Liebknecht et de Bebel, à vous déclarer solidaires de la Commune vaincue, nous n'hésitons pas, nous non plus, à accepter et à réclamer la solidarité la plus complète avec votre démocratie socialiste dont la victoire inévitable et prochaine sera la nôtre.*

A propos d'un acte individuel, n'engageant que la responsabilité de son auteur qui n'est pas des vôtres, les gouvernements conservateurs de l'heure présente et leurs aboyeurs de la presse vendue se sont avisés de s'en prendre non-seulement à vous, socialistes allemands, mais aux socialistes de tous les pays, de ce qu'ils appellent un « attentat », supprimant ainsi eux-mêmes les frontières élevées par leur législation entre les prolétaires engagés dans la même lutte pour l'égalité économique.

Tant pis pour eux — et tant mieux pour nous.

Cette responsabilité ainsi étendue arbitrairement, à l'aide de laquelle ils espèrent nous faire peur d'abord et nous écraser ensuite, loin de la décliner, nous la revendiquons hautement.

Et nous vous crions : Espoir et Courage !

Nous sommes avec vous d'esprit aujourd'hui comme nous le serons demain de corps, lorsque vous jugerez l'heure venue de répondre à la force par la force.

Vive la démocratie-socialiste allemande !

Vive l'humanité émancipée !

Au nom des socialistes révolutionnaires français,

*La rédaction de l'*Égalité.

LE VÉRITABLE ATTENTAT

—

Disons tout d'abord, pour ceux qui ne nous connaîtraient pas, que la responsabilité d'un César tiré à plomb ne nous effrayerait ni peu ni prou, et qu'entre un Nobiling qui, pour avoir failli tuer un de ses semblables, se fait bravement sauter la cervelle, et un roi de Prusse qui, pour arriver à l'empire d'Allemagne n'a pas reculé devant un million de cadavres entassés sur le sol de Danemark, d'Autriche, de Hanovre, de Bavière et de France, notre justice n'hésiterait pas plus que notre pitié.

Mais cela dit, il nous est impossible de ne pas dénoncer à l'indignation de tous les honnêtes gens la prétention aussi idiote qu'infâme des classes dirigeantes de partout de faire épauler le fusil de chasse de l'ami du correspondant du *Temps* par tous les socialistes en général et par les socialistes allemands en particulier.

Ce qu'il y a eu, ce qu'il peut y avoir derrière le nouvel « attentat » de l'avenue des Tilleuls, nous l'ignorons pour le moment et nous l'ignorerons peut-être toujours.

Mais ce qui est certain, ce qu'aucun esprit non prévenu ne saurait contester, c'est qu'en bonne justice le dernier à pouvoir être soupçonné était ou devait être le parti socialiste, du moment qu'aucune prise d'armes ouvrière à Berlin, à Leipsick ou ailleurs ne faisait suite au meurtre manqué de dimanche dernier, et qu'à la nouvelle du souverain de M. de Bismarck couché sanglant dans sa voiture, les masses profondes du prolétariat allemand ne descendaient pas dans les rues dépavées, transformant en autant de cartouches leurs cinq cent mille bulletins de vote.

Ce que poursuitle parti socialiste, — ainsi que son nom l'indique, — c'est une réorganisation sociale, économique, la réunion dans les mêmes mains des deux facteurs de la production aujourd'hui séparés, le capital et le travail, de façon à ce qu'en même temps que chacun soit obligé de travailler, chacun soit assuré de jouir du produit intégral de son travail. Or, en quoi la suppression d'un homme — et de quel homme ! un vieillard de 82 ans, — en quoi une substitution violente d'empereur eût-elle pu lui être utile, le rapprocher de son but qui n'est la mort de personne, mais l'expropriation ou la dépossession de quelques-uns ?

Guillaume IV disparu et remplacé par un Frédéric quelconque, terres, usines, manufactures en eussent-elles moins été possédées exclusivement par une minorité aussi riche qu'oisive et mises en valeur, exploitées par une majorité aussi laborieuse que misérable ?

Ni le salariat, cet esclavage moderne, plus hypocrite mais non moins dur que l'ancien, n'aurait été supprimé ou modifié ; ni les salariés n'eussent vu améliorer si peu que ce soit leur condition, livrée comme par le passé à l'arbitraire de l'offre et de la demande.

Il n'y eût eu rien de changé dans l'Allemagne prolétarienne : il n'y eut eu qu'un prétexte de plus pour la mettre légalement hors la loi.

Le cléricalisme catholique, au contraire, sacrifié depuis huit ans au cléricalisme protestant, pouvait avoir un intéret capital à la suppression du premier souverain qui, en Prusse, se soit avisé de lui rompre en visière. Le retrait ou la modification des fameuses *lois de mai* que le parti du *Syllabus* n'a pu obtenir d'un changement de pape, qui sait s'il ne l'aurait pas obtenu d'un changement d'empereur? Autant les questions de personne en matière de gouvernement sont et doivent être indifférentes à ceux qui, comme nous, entendent résorber les gouvernements par la répartition égale entre tous des avantages sociaux, autant elles ont d'importance pour ceux qui, comme les gens d'Eglise, ont toujours tout attendu du pouvoir occupé par l'un des leurs. Un nouveau règne peut être le point de départ d'une nouvelle politique religieuse, ne serait-ce que par prudence, et comme manière d'éviter le dénoûment tragique de l'ancien.

Il n'est pas jusqu'aux républicains bourgeois dont la participation à un attentat à la Nobiling ne fût au moins admissible. La République pour eux n'étant qu'une monarchie sans monarque — témoin l'empire moins l'empereur qui nous est imposé en France depuis 1870 sous le nom de République — quoi d'impossible, quoi d'étonnant à ce qu'à un moment donné ils se laissent entraîner à la suppression brutale de ce monarque, seul obstacle à la réalisation de leur programme exclusivement politique? De la part de ceux qui ne vont pas dans leur idéal au-delà du gouvernement d'une assemblée substitué au gouvernement d'un seul, le régicide est aussi logique, aussi normal, pour ne pas dire aussi nécessaire qu'il serait absurde pour ceux qui, comme nous, se trouvent devant une guerre de classe à faire pour arriver à la destruction de

toutes les classes par l'universalisation de la propriété et du travail.

Mais ni les républicains bourgeois, ni les cléricaux catholiques dont un vrai juge d'instruction, de par l'axiome juridique *is fecit cui prodest* (celui-là doit être présumé coupable à qui le crime profite ou peut profiter) n'eût pas manqué de s'assurer immédiatement, n'ont été ou ne seront inquiétés, voir même soupçonnés. Et la *Défense* pourra écrire en toutes lettres : « *La Providence après avoir permis une trop longue épreuve, a donné quand il lui a plu et quand il le fallait une grande leçon; un premier avertissement à Berlin n'avait pas suffi, elle l'a redoublé,* » sans que Nobiling, ainsi transformé après Hœdel en instrument de la Providence ultramontaire, dirige sur les ultramontains les recherches de la police impériale.

Et c'est nous socialistes, socialistes allemands, français, autrichiens, etc., pour qui l'assassinat politique est inutile, c'est nous qui, tenus pour responsables de l'assassinat manqué de Berlin, allonsen faire tous les frais.

C'est contre nous que des mesures internationales de sûreté vont être proposées, sinon prises au Congrès de Berlin appelé à résoudre la question d'Orient.

Le chien qu'on veut noyer est toujours enragé, dit un proverbe que nous n'avons eu que trop souvent l'occasion de connaître. Mais avant de se laisser noyer — enragés ou non — les chiens peuvent mordre. Ne l'oubliez pas, messieurs de la bourgeoisie gouvernementale.

Honneur à la municipalité de Gotha!

Ni les menaces du gouvernement prussien, ni les calomnies dont on poursuit un peu partout les démocrates-socialistes allemands, n'ont pu l'amener à interdire le congrès annuel du parti qui devait se tenir dans cette ville.

Ce congrès s'ouvrira le samedi 15 courant et durera quatre jours.

Seront admis tous les délégués nommés, soit dans une réunion ouvrière, soit dans une assemblée populaire.

Tous les délégués de la même localité devront avoir été nommés dans la même réunion, et leurs mandats signés du président et des secrétaires.

L'ordre du jour arrêté par le Comité Central est ainsi conçu :

1° Rapport du Comité Central électoral sur la situation du parti pendant les douze derniers mois. — Rapporteur Lartmann.

2° Rapport des députés socialistes sur l'exercice de leur mandat au Reichstag. — Rapporteurs Fritzsche et Hasenclever.

3° De l'attitude de la démocratie socialiste en matière de production par l'Etat et par les communes (propriété collective nationale et communale). — Rapporteurs Bebel et Rittinghausen.

4° De l'attitude de la démocratie socialiste en matière de libre-échange et de protectionnisme. — Rapporteurs Bracke et Oldemburg.

5° De la propagande socialiste.

6° De la presse socialiste.

LETTRES OUVRIÈRES

II

Paris, le 30 mai 1878.

La prétendue libération du Territoire

Cher citoyen,

On a dit et répété à satiété que Thiers avait été le libérateur du territoire français; cette erreur a été si longtemps admise comme une vérité indiscutable, que l'on se prend à douter du bon sens public qui ne sait pas voir les grossiers sophismes avec lesquels on trompe le bon peuple. La vérité vraie, exacte, irréfutable, est que le plus grand ennemi de la libération du sol français c'est Thiers; bien loin d'avoir libéré le sol, il l'a obéré au profit de la bourgeoisie et au préjudice du peuple. Telle est le fait incontestable que je vais démontrer.

Comment les cinq milliards ont-ils été payés à la Prusse impériale? A l'aide d'un emprunt public de neuf milliards. Or, une dette n'est pas payée par une autre dette, et lorsqu'un homme poursuivi par un créancier exigeant emprunte à un usurier de quoi payer ce créancier, il n'est pas libéré parce qu'il s'est mis à l'abri des poursuites, mais au contraire il s'est obéré considérablement, puisque l'usurier dont s'agit a dû lui imposer des conditions léonines compensant son renoncement provisoire à poursuivre le paiement immédiat de sa créance. Donc, bien loin d'être libéré, notre homme sera après le paiement de sa dette au premier créancier dans une situation bien plus mauvaise qu'avant. C'est ce qui est arrivé à l'égard de l'emprunt fait par Thiers au nom du peuple français.

Le sophisme qui a fait croire au peuple à une soi-disant libération du territoire français, consiste donc à admettre que l'on paye ses dettes en empruntant à nouveau des sommes plus considérables que le chiffre auquel s'élève ces mêmes dettes.

Or, en offrant lui-même l'intérêt exorbitant de 6 °/o à ses prêteurs, alors que ces derniers se contentent comme ils le font en ce moment d'un intérêt de 4 °/o, Thiers a dilapidé la fortune de la France, et en empruntant neuf milliards pour en payer cinq, bien loin d'avoir affranchi ni libéré le territoire du pays ou le sol français, il l'a obéré de quatre nouveaux milliards qui n'étaient point réclamés par les vainqueurs allemands.

Mais ce n'est pas tout.

Comme en définitive les vainqueurs n'avaient d'autres garants ou gages de leurs victoires que le sol français et comme, d'un autre côté, la presque totalité du sol est possédée par l'infime minorité que compose la bourgeoisie, le peuple était en réalité désintéressé dans cette affaire. Et en effet, il lui importe peu de savoir quel nom porte son propriétaire; pour lui, ne possédant rien, on ne pouvait lui prendre aucun gage, et les Prussiens auraient pu lui réclamer longtemps les cinq milliards avant de recevoir un sou; c'était donc seulement la bourgeoisie qui était intéressée à la libération du territoire, alors logiquement dans ce cas, c'est à elle que devait incomber les frais de cette libération et non au peuple. C'était donc en toute justice exclusivement la bourgeoisie qui devait payer les cinq milliards. C'est en effet ce qui est arrivé, mais vous allez voir comment et dans quelles conditions.

Ici, le sophisme bourgeois prend des proportions tellement phénoménales, que l'on ne comprend plus comment le travailleur a pu s'y laisser prendre et ne pas voir les grosses ficelles :

La bourgeoisie, au lieu de payer par elle-même la rançon réclamée comme elle aurait dû le faire, a emprunté l'argent de cette rançon. — Mais qui a prêté cette somme? — C'est la bourgeoisie, puisque le peuple travailleur ne peut réaliser la moindre épargne sur son maigre salaire déjà insuffisant; par conséquent c'est donc la *bourgeoisie qui s'est prêté à elle-même* l'argent nécessaire à l'affranchissement de ses propriétés, avec cette condition que ce sera le bon *peuple* qui devra payer les *intérêts exorbitants de ce prêt*, et comme ce prêt est sans échéance aucune, le paiement des intérêts à 6 °/o aura lieu à perpétuité ou

---

16 FEUILLETON DE *L'ÉGALITÉ*

LES

Grandes dates du Socialisme

JUIN 1848.

A son tour le procureur général et représentant M. Corne, adressait à tous les « traqueurs », à ceux de la banlieue comme à ceux de Paris, des instructions « sur les moyens de découvrir les combattants de juin ».

Il faut goûter ce morceau de littérature policière :

« Vérifier si les prisonniers ont les lèvres ou les mains noircies de poudre.

« Des grains de poudre peuvent être demeurés dans les rides ou crevasses des mains calleuses.

« Le pouce qui a servi à armer le chien du fusil doit porter quelquefois une écorchure, le plus souvent une ecchymose.

« L'éclat des capsules lance au vent des fragments qui écorchent la partie supérieure de la main et du pouce.

« Le dessous des ongles, les plis de la chair qui les entoure, peuvent encore recéler des traces de poudre.

« Les poches des vêtements doivent être scrutées scrupuleusement; elles peuvent contenir quelques grains de poudre ou des capsules.

« Le recul du fusil a pu produire à l'épaule sur laquelle la crosse s'est appuyée une contusion.

« Les vêtements peuvent être percés par les balles, — trou rond, morceau emporté.

« L'oreille placée près de la crosse du du fusil doit, dit-on, sentir l'odeur de la poudre, huit jours encore après le feu. »

Le Corne, auteur de cette note inquisitoriale et sauvage, était député à l'assemblée du 8 février 1871. Il fit partie de cette fameuse *Commission des grâces* qui « travailla » si bien en 1871-72. Il méritait bien, on le voit, d'être un des douze membres de cette « gracieuse » commission.

La lâcheté publique vint à la rescousse. Les dénonciations anonymes affluèrent, innombrables aux bureaux de police. Tous ceux — et ils pullulent hélas! — dont l'âme renferme assez d'ignominie pour se prêter à la délation, lâchèrent la bride à leurs instincts policiers. Les mouchards se comptèrent par milliers.

Des misérables, pour assouvir leurs rancunes et leurs inimitiés personnelles profitèrent de la terreur qui régnait sur Paris. Aviez-vous un créancier incommode, un rival par trop gênant, un ennemi possesseur d'un secret humiliant ou dangereux pour vous, l'occasion était splendide pour vous en débarrasser, Vous le dénonciez.

Les « honnêtes et modérés » dénonçaient tous ceux qui, en politique, ne pensaient pas comme eux. — — « Celui-ci est un « *communiste* » *ennemi de la propriété*; arrêtez-le! » — Celui-là, je l'ai entendu parler de « la république démocratique et sociale, arrêtez-le! »

« Le voisin, — a écrit Léonard Gallois — dénon-« çait son voisin parce qu'il n'avait pas pris le fusil; « le propriétaire dénonçait son locataire pour cela « seulement *qu'il recevait chez lui des jeunes gens à* « *longue barbe;* la portière dénonçait ceux chez qui « elle voyait monter des hommes de « mauvaise « mine », des hommes en blouse *qui n'essuyaient pas* « *leurs pieds.* On dénonçait dans les bureaux de l'ad-« ministration, dans les maisons; on se dénonçait « mutuellement par peur ou simplement par besoin « de dénoncer. »

La presse de réaction ne pouvait manquer de prendre part à cette sale besogne. Lâcheté oblige.

Mais pendant que le gros des délateurs frappait au hasard, elle s'attacha spécialement à perdre ses ennemis politiques. Elle se vengeait de la peur qu'elle avait eue en février. Les républicains ardents, les chefs de clubs, les révolutionnaires connus, les journalistes populaires étaient autant de puissants adversaires dont il fallait se débarrasser, bien que, le plus souvent, ils n'eussent pris aucune part à l'insurrection. Les « journalistes bien pensants » employaient pour cela un moyen bien ingénieux et bien simple à la fois. Ils annonçaient tout bonnement par avance, l'arrestation qu'ils désiraient voir se réaliser. — « M... a été arrêté hier. Il était porteur d'une grosse somme d'argent. » — Le lendemain, le citoyen ainsi désigné était arrêté; et le tour était joué.

En 1871, après l'écrasement de la Commune, Paris a revu toutes ces turpitudes.

plutôt tant que ce joli régime sous lequel nous vivons existera.

Il est résulté, en outre, de cet emprunt de Thiers, le pseudo-libérateur du territoire, que le chiffre du budget annuel a été augmenté de un milliard, de telle sorte que tous les cinq ans le débonnaire peuple de France rembourse intégralement à MM. les bourgeois la totalité de l'indemnité de guerre exigée par les Allemands et ce, sans jamais pouvoir espérer éteindre la dette.

Comme on le voit, la guerre franco-allemande et le désastre de la France qui en a été la suite, ont été très-profitables à la bourgeoisie. Les malheurs de la patrie ont eu pour résultat de remplir et remplissent encore les coffres-forts bourgeois; ils ont augmenté les moyens déjà trop nombreux que le parasitisme possède de s'engraisser de la sueur du peuple et, en un mot, les désastres de la France ont eu pour conséquence de créer au profit de la bourgeoisie une nouvelle mamelle à cette bonne vache à lait que l'on nomme le peuple travailleur.

Et de quelle importance est cette nouvelle mamelle! mesurons approximativement : On évalue à dix-huit ou vingt milliards la somme totale de la production française; d'autre part le service des rentes nouvelles créées par Thiers a exigé une augmentation du budget évaluée à un milliard, c'est donc un vingtième de la production totale que, de par le fait de Thiers, la bourgeoisie prélève annuellement et tout d'un coup sur le travail et ce, sans avoir à apporter le moindre concours dans l'œuvre de la production.

Voilà la vérité sur l'emprunt Thiers, emprunt à l'égard duquel les journaux bourgeois ont eu le cynisme de parler de sentiment, de patriotisme! C'est, d'après eux, au patriotisme des souscripteurs de l'emprunt et non à l'appât des 6 o/o d'intérêt bien garanti, que la France doit le succès de cet emprunt; c'est grâce au dévouement et au désintéressement des boursicotiers et des agioteurs, si ce même emprunt a été couvert quarante-trois fois!

O sainte hypocrisie! patronne des classes dirigeantes, que ne te devons-nous pas pour avoir libéré notre pays! — De quel sentiment de patriotisme as-tu dû t'inspirer pour venir ainsi glorieusement et avec voracité participer au partage d'un excellent gâteau, consistant en une rente annuelle et perpétuelle d'un milliard!

Et toi, ô bon peuple! à quel degré de stupidité es-tu donc descendu pour qu'il ait été possible à de sinistres farceurs de te leurrer à ce point, de te berner de la sorte, et enfin de te faire croire que Thiers a été ton libérateur?!! alors qu'il ne fut que ton bourreau!

. . . . . .

. . . . . .

Agréez, etc.

Julien Dupire.

LES ENFANTS MARTYRISÉS

(*Suite.*)

Voilà donc le pauvre enfant abandonné par les uns, séquestré par les autres, complètement orphelin en réalité qui vient de faire son entrée dans cet affreux hospice. Pour si peu qu'il soit malade il ne fera qu'un saut de l'infirmerie au cimetière en passant ou non par l'amphitéâtre. Mais prenons-le bien portant.

Bien portant! quel euphémisme! Un enfant dont les parents sont à l'hôpital ou en prison, ou bien ne se sont décidés à s'en séparer que quand l'horrible misère aura trop fortement sévi; un enfant pareil peut-il arriver bien portant à l'hospice? Du 1er janvier 1877 au 31 août de la même année, il a été admis 933 enfants de 1 jour à 1 an d'âge. Ces enfants ont été classés par le médecin de l'établissement.

Forts.	97
Médiocres	482
Faibles	241
Très-faibles	113

De ces 933, il en est mort 74 pendant leur court séjour à l'hospice, *cinq jours* en moyenne disent les rapports.

Enfin admettons que l'enfant en question a échappé à ces innombrables causes de mort qui caractérisent ce temps de séjour à l'hospice, manque de nourrice, inanition, mauvais lait, défaut de soins, maladies et épidémies de toutes sortes... etc. Le voilà remis aux soins d'une nourrice qui est chargée de l'emporter à la campagne.

Les localités affectées au séjour de ces enfants se divisent en 31 circonscriptions et se trouvent disséminées dans 17 départements.

Nos lecteurs n'auront pas la bonhomie de croire que les nourrices dont l'administration s'accommode se chargent uniquement par compassion de ces êtres infortunés. Ce sont des femmes qui font commerce de leurs mamelles ou du moins sont censées en faire usage, tandis que la plupart du temps, une fois parties avec le malheureux nourrisson, elles réservent pour leur enfant à elle ou pour celui de quelque bourgeois plus généreux leur propre lait qui est remplacé pour l'enfant assisté par du mauvais lait de quelque vache surmenée et phthisique ou même par un chiffon imbibé d'eau sucrée. Aussi ne serons-nous pas surpris quand, en ouvrant les tableaux de statistique, nous verrons que tandis qu'il est mort pendant l'année 1876 dans les diverses circonscriptions de province 199 enfants de 1 jour à 3 mois, il n'en restait dans ces mêmes circonscriptions au 31 décembre 1876, que 171 vivants du même âge. On évalue en moyenne la mortalité des enfants de 1 jour à 1 an qui se trouvent dans ces conditions à 55 pour 100 environ.

On ne paye donc pas les nourrices? Eh! si, on les paye, mais d'une façon si parcimonieuse qu'on ne peut point en recruter de convenables et qu'on est obligé de se contenter de celles qui se présentent. Pendant la période de 1 jour à 1 an les enfants ainsi assistés ne rapportent à la nourrice que 18 francs par mois. Les médecins de Paris et de province ont bien, avec toutes les personnes sensées, protesté contre la modicité de ce chiffre. Rien n'y a fait, et dans le rapport de l'inspecteur général au préfet (1876 — page 65) nous pouvons cueillir cette phrase : « Il n'y a pas lieu d'élever nos prix ». Ainsi soit-il! que les conseillers généraux et les médecins rengaînent leurs protestations!

Enfin voilà l'époque du sevrage, car bien qu'il soit nécessaire, quand les enfants sont chétifs, de continuer l'allaitement jusqu'à 16 et 18 mois, les nourrices des enfants assistés, dont la plupart sont très-faibles, se croient dispensées même de simuler l'allaitement passé le 12e mois. Dès cette époque il sera alloué aux nourriciers pour la pension de l'enfant :

De 1 an à 2 ans	15 fr.	par mois.
— 2 à 4	12	—
— 4 à 6	8	—
— 6 à 9	7	—
— 9 à 12	6	—

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici la ridicule modicité de ces chiffres. Pour si bon marché que soit le prix des denrées, pour si facile, pour si peu coûteuse que soit la vie dans les plus éloignées des localités habitées par ces enfants, nos lecteurs ne pourront sans être émus de pitié se représenter les privations, les fatigues, les souffrances que doivent faire endurer à ces pauvres petits êtres des étrangers sans cœur, pleins de mépris, âpres au gain, qui ne vont chercher ces orphelins à la ville que pour se procurer par leur moyen quelque supplément à leurs ressources et pour les employer dès le plus jeune âge aux travaux pénibles des champs. Il n'entre ni dans notre intention, ni dans nos moyens de faire ici le

---

Soldats, gardes nationaux, mobiles arrêtaient, avons-nous dit, tout le monde indistinctement. Exemples : Rue de l'Arbre-Sec un garçon boucher fut arrêté; homme très-dangereux sans doute! Les gardes nationaux *avaient vu son camarade* aux barricades. — Place du Carrousel passaient des prisonniers, escortés par des soldats. Un citoyen aperçoit parmi les captifs un ami; il s'élance et serre la main au malheureux. L'officier — un grand cœur — fait arrêter ce citoyen, sans doute pour le rapprocher de son ami. — Enfin, pour tout dire, les « sauveurs » arrêtèrent jusqu'à des femmes en couches et des paralytiques.

Toutes les prisons, toutes les casernes, la préfecture de police, Notre-Dame, les forts, les casemates, furent remplis de prisonniers.

Et les dénonciations pleuvaient toujours dans les bureaux de police! De nombreux mandats d'amener partaient de la préfecture de police où cinq employés étaient spécialement occupés à mettre dans les *blancs* les noms de ceux que l'on devait arrêter. — La persistante lâcheté des mouchards amateurs, finit par dégoûter les mouchards de profession.

Comme les soldats, les nationaux et les mobiles ne se lassaient point d'arrêter, le pouvoir exécutif décida qu'aucune arrestation ne pourrait plus avoir lieu sans mandat d'amener dûment lancé, ou dans le cas de flagrant délit.

La répression ne craignit pas d'aller arrêter les ouvriers jusque dans les hôpitaux. Mais là, elle se heurta à de nobles résistances. Un juge d'instruction demandait à M. Michon, chirurgien à la Pitié, combien il avait reçu d'insurgés. — « Il n'y a ici pour moi que des malades et non des prévenus », répondit le chirurgien. — M. Armand Marrast, à l'Hôtel-Dieu, voulut savoir de M. Roux le chiffre des « défenseurs de l'ordre » et celui des insurgés. M. Roux de lui répondre : « Pardon, monsieur, je ne saurais vous le dire; je ne connais ici que des blessés et des malades. »

En 1871, ces généreux exemples ne furent pas toujours suivis et l'on vit le chirurgien Dolbeau livrer des fédérés blessés que les soldats venaient achever.

La rage des vainqueurs fut longue à s'apaiser et dans la nuit du 10 au 11 juillet cinquante insurgés furent arrêté à Charonne et à Popincourt.

Le nombre total des arrestations fut de *vingt-cinq mille*. Mais le pouvoir se trouva bientôt embarrassé de tant de prisonniers; et, la crainte du typhus l'y poussant, il en fit relâcher *sans examen*, plus du la moitié. On en garda *quatorze mille*.

XV

L'aspect de Paris était celui d'une ville tombée au pouvoir de l'ennemi. Le sabre était tout-puissant. Partout le stupide et brutal étalage de la force militaire. Les places du Panthéon, du Luxembourg, Saint-Sulpice, Saint-Michel, Notre-Dame, du Palais-de-Justice, de la Bastille, des Vosges, de l'Hôtel-de-Ville, les cours du Palais législatif et du Palais national, les jardins publics et surtout les boulevards regorgeaient de soldats, de chevaux d'artillerie, de caissons et de fourgons. L'ordre régnait.

La bourgeoisie ne pouvait manquer de faire fête a ses « sauveurs » ; et, naturellement, elle garda ses plus douces faveurs et ses meilleures sympathies pour ceux qui avaient le mieux tué. « Les petits mobiles » furent les lions du jour. Sur les grands boulevards, les gommeux de l'époque leur payaient a boire. Les *chastes* bourgeoises se firent leurs cantinières. Les nobles dames et les catins à la mode se disputaient leurs caresses et allaient se livrer à ces héros de l'assassinat, dans les tentes et dans les casernes. Ces lubriques femelles trouvaient, sans doute, un attrait de plus dans la puante odeur d'alcool et de sang qu'exhalaient les massacreurs. « — Savez-vous, ma chère, mon « petit mobile » !.... il m'a dit avoir tué plus de quarante prisonniers. Il est adorable! — Et le mien donc! Il a violé cinq femmes d'ouvriers et il a dépecé deux enfants.... » — O turpitude!

A peine sorties des bras de leurs tristes amants, nobles dames et catins — et toutes prostituées — couraient à de nouveaux plaisirs. — « Jean, vite, ma calèche et partons... — Madame va au Bois?.... » — Eh! non, imbécile! Madame va dans les quartiers ouvriers, se créer des émotions. Et les calèches du faubourg Saint-Honoré, de la Chaussée-d'Antin, du faubourg Saint-Germain allaient à travers les rues des faubourgs du Temple et Saint-Antoine. On s'arrêtait devant les maisons éventrées, à la façade criblée de balles, saccagées, devant les ruines fumantes. Çà et là des femmes affamées, de pauvres petits épouvantés; les épouses et les enfants des massacrés. — « Vicomte, cela est-presque aussi bien qu'un décor de l'Opéra, n'est-ce pas? — Délicieux, marquise!...» Le faubourg Saint-Antoine où la canonnade avait surtout fait rage, fut pendant plusieurs jours un autre *Longchamps* pour la noblesse du parchemin et celle de la finance.

(*A suivre.*)

tableau des misères que subissent ces malheureux livrés sans défense à la brutale rapacité de gens ignorants et barbares, alors que, même parmi les populations plus policées des villes, nous voyons d'abominables préjugés faire traiter ces malheureux enfants avec un odieux mépris par une bourgeoisie criminelle, haïssable. Que nos lecteurs se reportent aux études si vraies et si navrantes dans lesquelles le célèbre romancier réaliste Dickens nous a dépeint les hideuses misères qu'endurent les pauvres petits enfants exploités par la monstrueuse cupidité des bourgeois égoïstes de la *libre* Angleterre. En relisant ces pages émouvantes ils pourront se faire une idée approximative des souffrances qui atrophient les muscles et le cerveau de nos malheureux orphelins et ils pourront alors s'expliquer pourquoi nous avons dans notre titre mis à la place du mot *assistés* l'expression beaucoup plus exacte *martyrisés*.

Nous avons vu plus haut que les nourriciers recevaient pour l'entretien des enfants, selon les âges, 18,15, 12, 8, 7 et 6 francs par mois. Mais cela n'est pas tout, se hâtent de crier bien haut les rapports officiels, honteux eux-mêmes de cette parcimonie et de ces chiffres dérisoires. Il y a aussi les vêtures, les subventions d'école, les primes d'instruction religieuse, les primes accordées à toute nourrice qui aura conservé son nourrisson pendant les neuf premiers mois de son placement ou au nourricier qui aura conservé son élève depuis l'âge de 1 an à l'âge de 12 ans. Examinons un peu ce que valent ces primes :

Le nourricier qui aura gardé son élève de 1 à 12 ans aura une prime de 50 francs. C'est peu de chose, mais enfin l'intention est bonne.

La nourrice qui aura conservé son nourrisson pendant les neuf premiers mois aura une prime de 18 francs. C'est bien peu, mais la chose serait fort louable, si par malheur elle ne ressemblait à la célèbre monture du paladin qui avait toutes les qualités désirables mais qui avait un défaut, un seul, c'est qu'elle était morte. Depuis plusieurs années en effet, cette prime, on ne dit pas pourquoi, a *cessé d'être payée*. Peut-être nos bons philanthropes trouvaient-ils qu'on venait trop fréquemment la réclamer. Economie et mortalité mêlées !

La prime dite d'école se monte aux sommes suivantes pour les enfants de 6 à 8 ans :

Pour 150 à 199 jours de présence à . . .	4 fr.
— 200 à 299	8
— 300 à 360	12

Mais les enfants fréquentent-ils pour cela régulièrement les écoles ? C'est ce que nous ne saurions affirmer absolument. Ce qui est absolument certain, par exemple, c'est qu'ils suivent très-régulièrement le catéchisme, et que pour cela les nourriciers reçoivent 4 francs pour chacune des deux années qui précèdent l'époque de la première communion. Un simple vicaire a bien plus tôt raccolé cent jeunes auditeurs pour leur apprendre de force les stupidités contenues dans ce livre, qu'un instituteur n'aura rassemblé dix élèves. — De l'âge de 8 ans à 12 ans l'indemnité est double. Ce n'est, il faut le dire, que depuis deux ans, et après maintes réclamations du du conseil général, que ces indemnités ont été portées à ce chiffre. Auparavant elle était environ moitié moindre. — Occupons-nous maintenant de la question des vêtures. L'administration fournit aux nourriciers les vêtements destinés aux enfants assistés, vêtements qui sont confectionnés et fournis par la Commission administrative des hospices. Il faut croire que ce mode d'habillement laisse pas mal à désirer puisque nous trouvons dans le rapport d'un des inspecteurs les projets suivants de réformes que nous croyons devoir copier malgré leur étendue :

« Dans tous mes rapports de l'année dernière, j'ai déjà parlé des plaintes *nombreuses* et d'ailleurs *légitimes* des nourriciers sur l'*insuffisance* et le *manque d'ampleur* des vêtures. J'ai signalé aussi l'inconvénient qu'il peut y avoir à vêtir les enfants d'une manière uniforme et de façon à établir une distinction malheureuse entre eux et les enfants avec lesquels ils sont appelés à vivre. *La situation étant toujours la meme*, il m'a paru utile d'examiner par quels moyens on pourrait y remédier. » — Ici l'inspecteur propose : « de supprimer absolument les vêtures actuelles, et, moyennant l'attribution aux nourriciers d'une rente annuelle, équivalant *tout au plus* au prix de revient établi pour l'Assistance publique, les charger complétement de l'entretien de nos élèves. — Ainsi disparaîtraient sans surcroît de dépenses, les plaintes, les récriminations et surtout les fâcheux effets du costume ; ainsi même, serait-il possible de réaliser une certaine économie, car les nourriciers *se contenteraient peut-être d'une allocation inférieure au prix de revient des vêtements*, » — Certes, nous comprenons que la suppression de l'uniformité du costume qui serait la conséquence de cette réforme apporterait une amélioration très-désirable dans le sort de ces malheureux que leur costume désigne en quelque sorte au mépris d'un public stupide. Mais quand M. l'inspecteur soulève, tourne et retourne la question d'*économie*, il ne fait en réalité que soulever notre indignation et notre mépris pour une administration qui dépense tous les ans plus de 40,000 fr. en frais d'inspection et 155,000 francs en frais de surveillance et qui cherche à économiser quelques francs sur les vêtures qui fabriquées *en gros* par l'Assistance avec les mille moyens d'économie que celle-ci ne recule pas d'employer (travail dans les hospices, les prisons, les cloîtres... etc.) reviendront toujours meilleur marché que façonnées par les nourriciers eux-mêmes ou achetées par eux.

Mais qui nous dit que les enfants reçoivent exactement leurs vêtures ? Ecoutons encore le bon inspecteur dont l'exquise philanthropie a voulu garder l'anonyme : « Mais l'indemnité à accorder aux nourriciers recevra-t-elle sa véritable destination, et les enfants ne seront-ils pas fréquemment exposés à manquer d'effets ? JE N'AI AUCUNE INQUIÉTUDE A CET ÉGARD. — (Le pauvre homme ! il n'est pas inquiet du tout !) — *De tous les enfants assistés de France, il n'en est pas d'aussi bien surveillés que ceux du département de la Seine.* — (Grand merci pour les autres !) — Ils sont visités :

1° Quatre fois par an par les agents de surveillance.

2° Quatre fois par an par les médecins.

3° *Une fois* par an par les inspecteurs.

— (J'espère que l'on se donne du mal pour eux !) » Malgré cela notre inspecteur Pangloss n'est pas bien ferme dans son attitude. Un peu plus loin il change de gamme : « Par suite des défectuosités du système actuel, les enfants sont, *pour la plupart, très-incomplétement vêtus*. » Enfin le voilà qui se change en Gribouille : « La négligence et le manque de soins des nourriciers contribuent, certes, dans une bonne mesure, à aggraver la situation, *mais il est difficile de s'en plaindre en présence de l'insuffisance de nos vêtures*. » N'est-il pas déplorable de voir des sinécures si grassement rétribuées occupées par des gens de cette espèce ? Quoi qu'il en soit notre nigaud en a été, pour cette fois du moins, pour ses frais d'imagination. L'*Inspection* n'a pas partagé sa manière de voir toute entière et les pauvres orphelins sont toujours dans l'alternative d'avoir des vêtements qu'ils ne peuvent pas mettre parce qu'ils sont trop courts et trop étroits, ou de n'en pas avoir du tout. Après cela, il y a d'éminents professeurs d'hygiène dans les facultés catholiques qui assurent que le froid, la fatigue et les privations sont les meilleurs moyens pour procurer la robustesse aux classes travailleuses et que le sybaritisme doit être réservé aux natures d'élite.

Et puisque nous en sommes à ce sujet, voyons si la statistique donne raison à ces savants de sacristie et si les privations et les brutalités qu'endurent les pauvres enfants sont favorables à leur santé.

— En 1876, il existait en province 25,962 enfants assistés, dont 11,248 ayant de 12 à 21 ans. Pendant cette même année on comptait 2,053 enfants atteints d'infirmités graves pour lesquelles on a dû payer des pensions supplémentaires ou extraordinaires. Le *douzième* donc de ces malheureux se trouve composé d'infirmes. Notez bien que nous ne parlons point ici des enfants atteints de maladies passagères, curables, nous ne comptons que ceux atteints d'infirmités graves, incurables, cécité, paralysie, épilepsie, idiotisme, rachitisme, surdi-mutité...., etc. Ajoutez à cela 832 décès pour la même année et vous vous rendrez compte de l'heureuse influence que possède leur qualité d'*assistés* sur le développement de leur santé. Quand on remarque que sur le chiffre de 2,053 infirmes, il se trouve 213 aveugles, 178 idiots, 372 rachitiques et 304 malheureux atteints d'incontinence, on ne peut que se demander quels doivent avoir été les moyens employés pour atteindre un semblable résultat. Jamais *cour des Miracles* n'eût pu simuler tant d'infirmités si variées et si réelles.

Ainsi donc, appliqué de la sorte, ce genre d'assistance donne des résultats aussi déplorables pour la santé que pour l'intelligence de ces malheureux enfants.

Et comment pourrait-il en être autrement, ces infortunés se trouvant enserrés d'un côté par l'odieuse et bestiale rapacité des *croquants* vulgaires qui sont censés les élever, et de l'autre par la ladrerie trop connue d'une administration jésuitique, alors que nulle surveillance, nul contrôle sérieux n'existent en en leur faveur ? N'est-il pas dérisoire de *fixer* à *quatre* visites par an le nombre des visites que doit faire le médecin, chaque visite ne lui étant payée que *vingt sous*, quelle que soit la distance à parcourir ? Et si l'enfant vient à tomber malade dans l'espace des trois mois, qui secourra le malheureux ? L'hôpital est à une trop grande distance ; il faudrait aller à la ville. Quant au nourricier il tient trop à son argent pour faire appeler avec ses propres deniers le médecin de la localité. L'enfant malade est sans famille ; personne ne s'inquiète de lui ; personne n'est chargé d'en répondre ; c'est un enfant trouvé ! Mauvaise graine ! qu'il guérisse seul ou qu'il crève ! « Ce sera un brigand de moins, disent les brutaux de l'endroit. — Le bon Dieu lui a fait une bonne grâce de le reprendre, répètent les vieilles béguines. » Et si le malheureux contre toutes les prévisions, contre toutes les espérances y compris la sienne, échappe à la maladie, son corps *difformé* par cette rude épreuve deviendra pour lui une nouvelle source d'humiliations et de souffrances.

Mais nous n'avons point la place pour tout décrire ici ; nous ne pouvons que signaler les points les plus saillants de leur malheureuse existence. Voyons ce qui attend ces infortunés, lorsque malgré la maladie et les mauvais traitements ils ont pu parvenir à l'âge de 12 ans.

(*A suivre*).

Aujourd'hui paraît à Paris, sous le titre : *Blanqui libre*, une biographie du prisonnier de Clairvaux par notre collaborateur et ami Gabriel Deville (1).

Cette brochure qui contient nombre de particularités inédites se termine par les lignes suivantes que nous ne saurions trop recommander au électeurs du VI arrondissement :

Il est un homme qui a passé près de quarante ans en prison, que les oubliettes de la République renferment aujourd'hui, un homme qui, toute sa vie, a lutté pour la justice, pour la vérité ; avec une rare abnégation, avec un dévouement sans bornes, avec la fermeté inflexible et résolue d'une conviction profonde, cet homme héroïque a sacrifié à ses principe réputation, fortune bonheur domestique, avenir, tout enfin ; constamment sur la brèche, insouciant du danger, ne songeant qu'à son devoir, mais toujours vaincu, sans se plaindre il a enduré d'inénarrables supplices : à cette heure, lentement il expire dans une maison centrale. Electeur nous vous convions à une œuvre d'humanité urgente, il dépend de vous de permettre à ce défenseur passionné des droits populaires de respirer, avant de s'éteindre, quelques jours au grand air. Ne pas voter pour lui, c'est donner un tour de clé de plus à la porte de son cachot, c'est de gaîté de cœur se constituer les géôliers d'un vieillard, se faire les complices de son étouffante détention, c'est assumer la lourde responsabilité de sa mort en cellule.

Seul un homme expie depuis plus de sept ans le crime d'avoir prétendu jeter bas un gouvernement sans sanction, sans autorité légitime, un gouvernement que ses juges honnisaient, vili pendaient ; seul un homme expie le crime d'avoir douté des gens du Quatre-Septembre, d'avoir protesté contre leur impuissance et leur incapacité notoires. Une transaction était intervenue une parole avait été jurée : cette parole, on ne l'a pas tenue ; cette transaction, on l'a violée ; un homme a été poursuivi, a été puni au nom des lois existantes pour avoir voulu abattre un un pouvoir qui d'après ces mêmes lois, était lui-même le résultat d'une usurpation. Electeurs, à vous de casser ce jugement ; il y a là un acte de stricte justice à accomplir.

Des milliers de citoyens, depuis de longues années,

(1) Cette brochure est en vente chez tous les libraires.

détenus ou proscrits, râlent loin des leurs en proie à des tourments sans nombre. Depuis de longues années, des familles mutilées aspirent après le retour d'êtres chers; depuis de longues années, tous les bras se tendent en vain vers ceux qui sont là-bas, toutes les voix les appelent et ces appels ne sont pas entendus, tous les cœurs les désirent et ces vœux unanimes ne se réalisent point. Assez de pleurs, assez d'alarmes assez de persécutions: l'amnistie est par tous ardemment souhaitée impatiemment attendue. Electeurs, cette amnistie trop tardive vous pouvez la hâter pour quelques-uns; user en ce cas de votre souveraineté est la manifestation la plus complète et la plus utile qu'il vous soit possible de faire en faveur de cette mesure réparatrice; vous ne laisserez pas échapper l'occasion qui nous est offerte de montrer que vous en êtes partisans sincères et fervents: cette amnistie qu'on vous refuse, vous la prononcerez vous-mêmes.

Voter pour Auguste Blanqui, c'est procéder à une œuvre d'humanité, c'est exécuter un acte de justice, c'est protester efficacement contre une incessante répression; mais voter pour Auguste Blanqui, c'est aussi, c'est surtout affirmer l'inéluctable nécessité de cette révolution sociale dont il s'est efforcé d'avancer l'avénement, pour laquelle il a toujours combattu pour laquelle il a tant souffert, à laquelle il a consacré prodigalement son existence entière.

Que les électeurs fassent leur devoir, que, grâce à eux, ce ne soit pas qu'un cadavre qui sorte de Clairvaux, qu'il mettent fin à une exception inqualifiable, qu'ils décrètent au profit de Blanqui cette amnistie que vainement l'on implore, qu'en lui ils glorifient la personnification la plus haute du socialisme révolutionnaire français, et rien, nous l'espérons, ne viendra se mettre en travers de leur décision mûrement réfléchie; rien, pas même l'omnipotent électeur de France, M. Gambetta. Il se souviendra que parmi ses amis, parmi les meilleurs rédacteurs de son organe officiel, il est un écrivain, M. Arthur Ranc, qui a respectueusement dédié un de ses ouvrages au prisonnier de Clairvaux, que, dans son entourages, ils sont nombreux ceux qui longtemps se sont déclarés ses fidèles disciples; il se souviendra qu'il fut un temps où la *République française*, savait énergiquement flétri la façon honteuse dont Blanqui était traité et publier l'article: *Un prisonnier d'État en* 1871, qu'il fut un temps où elle savait reproduire l'article de M. J.J. Wiess rendant hommage au caractère de Blanqui, qu'il fut un temps ou la *Petite république française* voulait qu'au déclin de ses jours, Blanqui vint « se réchauffer au soleil qui ne pénètre pas dans les cellules. »

Donc que dans l'urne, s'amoncellent les bulletins de délivrance et, pour son honneur, nous aimons à croire que la Chambre, reculant devant l'odieux d'une annulation inhumaine, s'inclinerait en face de l'arrêt libérateur du suffrage universel et requerrant sa mise en liberté immédiate, proclamerait enfin Blanqui libre.

LA SEMAINE POLITIQUE

Vendredi 31 mai. — On se rappelle que M. Maigne avait déposé un amendement à la proposition de la loi relative aux pensions des veuves et orphelins des militaires et marins. Aux termes de cet amendement les pensions des sous-officiers, des soldats et matelots ne pouvaient descendre au-dessous d'un certain minimum. Son adoption par la Chambre le 3 mai malgré l'opposition de M. Proust délégué par M. Gambetta froissa ce dernier; aussi a-t-il mis tout en œuvre pour avoir le dernier mot.

Sous prétexte que le vote de l'amendement dérange l'économie du projet il obtint d'abord le renvoi de ce projet à la commission du budjet; il fait ensuite revenir la Chambre sur la déclaration d'urgence qu'elle avait prononcée. Il réussit enfin lors de la 2me délibération à faire rejeter le pauvre amendement par 239 voix contre 120. Ah! c'est que M. Gambetta n'admet pas que l'on se permette de penser autrement que lui.

Est invalidée l'élection de M. Vitalis à Lodève.

Au sénat le président annonce la mort de M. Arnaud (de l'Ariége).

Samedi 1er juin. — Par décret M. Paul Dubois est nommé directeur de l'École des beaux-arts en remplacement de M. Guillaume.

La Chambre invalide M. Jérôme David élu à Bazas. M. L. Blanc dépose une proposition de loi concernant le droit de réunion et d'association. Tiens, voilà donc une petite réforme jugée opportune par quelques-uns de nos honorables.

Dimanche 2 juin. — Nomination dans la magistrature; nous sommes toujours à attendre la plus timide épuration dans ce personnel si sujet à caution et que la loi arme du pouvoir de disposer de nos personnes, de notre liberté.

Lundi 3 juin. — A la Chambre questions sur questions. Question de M. Villiers à M. de Marcère au sujet d'un maire révoqué dans le Finistère; question de M. Jolibois également à M. de Marcère à propos du sous-préfet de Bazas. Enfin question de M. Levavasseur au général Borel relativement à la gendarmerie. M. le ministre de la guerre a répondu avec une politesse de corps de garde; à la majorité républicaine à faire prompte justice de ce brutal traîneur de sabre.

Discussion au sénat du projet de loi sur les pensions de retraite des officiers de l'armée de terre. Cela délie la langue de tous nos soldats sénateurs; un amendement de M. de Cissey tendant à supprimer la retenue prélevée sur la solde des officiers est adopté.

Le Congrès aura décidément lieu à Berlin. Il se réunira le 13 juin. Les principaux plénipotentiaires sont pour la France M. Waddington, pour la Russie le comte Shouvalof, pour l'Autriche le comte Andrassy, pour l'Angleterre lord Beaconsfield et lord Salisbury, pour la Turquie Safvet Pacha et Edhem Pacha.

Mardi 4 Juin. — La Chambre invalide l'élection de M. Darras, député de la 1re circonscription de Dunkerque.

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi sur les pensions de retraite des officiers de l'armée de terre; ce projet a été voté tel qu'il a été rédigé par la commission sénatoriale qui y avait apporté des modifications insignifiantes.

Mercredi 5 Juin. — L'idée lancée par l'*Egalité* a été mise en pratique. Le soir a eu lieu, salle des Ecoles, une réunion de 1,200 électeurs de Paris et de la banlieue convoquée par deux citoyens de chaque arrondissement du département de la Seine, afin d'appuyer la candidature du citoyen Blanqui dans le VIe arrondissement. Des félicitations ont été votées à l'adresse des citoyens du VIe arrondissement qui ont pris l'initiative de cette candidature. En outre il a été décidé que, jusqu'à ce qu'il soit nommé, l'on devait s'efforcer de porter le citoyen Blanqui dans tous les colléges où une vacance viendrait à se produire.

Jeudi 6 Juin. — A la Chambre des députés, M. Léon Renault demande à interpeller le ministre des affaires étrangères sur l'invitation qui lui a été adressée par le gouvernement allemand d'assister au Congrès de Berlin. L'interpellation est fixée à vendredi. — Diverses propositions sont déposées sur le bureau de la Chambre et adoptées.

La Chambre accorde une pension de 6,000 fr. à la veuve du colonel Denfert-Rochereau, — Naturellement on n'accorde pas de pensions aux veuves, aux enfants, ou aux familles des pauvres diables qui se sont fait casser la tête à Belfort. C'est aux gros bonnets que revient la plus grosse part du budget et aux petites bourses la plus grosse part des contributions. — Tout est pour le mieux.

Souscription pour subvenir aux frais de la candidature Blanqui.

TROISIÈME LISTE.

Issaurat, 5 fr. — E. S., 5 fr. — Collecte faite le 2 mai, 6 fr. — Collecte faite le 29 mai, 4 fr. 15. — Collecte faite le 30 mai, 6 fr. 20. — A. P., 5 fr. — Collecte faite le 1er juin, 8 fr. 60. — Collecte faite le 5 juin, 123 fr. 35. — E. Gobut de Besançon, 2 fr.

Total des trois premières listes 539 fr. 70.

Nous avons reçu du citoyen Lamy, la somme de cinq francs à répartir comme suit:

2 francs pour la candidature Blanqui,
1 fr. 50, pour les détenus politques,
et 1 fr. 50, pour les condamnés russes.

ABSENT POUR CAUSE...

Procès-verbal

A la suite d'une note anonyme ayant la prétentation d'offenser M. J. Guesde et parue dans la *Marseillaise* du 30 mai, nous nous sommes présentés le soir même, au nom de ce dernier, dans les bureaux de cette feuille, pour obtenir une réparation du rédacteur en chef.

Renvoyé au lendemain et mis alors en présence d'un des rédacteurs, M. Emile Richard, nous lui avons exposé que, attaqué en sa qualité de rédacteur en chef pour un article non signé, publié par l'*Egalité* du 26 mai — et n'émanant pas de lui — c'était au rédacteur en chef de la *Marseillaise* que M. J. Guesde devait s'adresser pour avoir raison d'une note également non signée parue dans ce dernier journal; qu'en principe, nous ne pouvions admettre que la première personne venue pût se déclarer l'auteur d'un article anonyme contenant une provocation, et que POUR LE MOMENT (ce sont nos propres expressions) *nous ne pouvions avoir à faire à lui.* Nous avons, de plus, remis à M. Richard une lettre dans laquelle nous déclarions que nous ne pouvions entrer en relation avec lui *tant que* la question de la responsabilité du rédacteur en chef n'aurait pas été vidée.

Le rédacteur en chef de la *Marseillaise* ne manqua pas de nous écrire pour décliner toute responsabilité et nous expliquer qu'il ne pourrait pas nous accorder la satisfaction demandée, puisqu'un de ses rédacteurs consentait à se mettre à notre disposition.

Sur quoi nous nous sommes transportés, pour la troisième fois, aux bureaux de la *Marseillaise*, porteurs d'une lettre dans laquelle M. J. Guesde, après avoir constaté la fin de non recevoir opposée par M. Henry Maret à sa demande de satisfaction, exigeait de M. E. Richard — qui s'était reconnu à huis clos l'auteur de l'article offensant — la réparation qui lui était due.

M. E. Richard à son tour et après M. Maret, nous répond que: « il ne se battra pas. » Nous sommes d'autant plus étonnés de cette nouvelle attitude de M. Richard, que dans nos conversations avec lui nous lui avions exposé la marche que nous entendions suivre à son égard et qu'il avait semblé s'incliner devant nos observations.

En conséquence nous avons fait le présent procès-verbal, laissant au public et à notre ami, M. J. Guesde, le soin de qualifier l'attitude de MM. Henry Maret et E. Richard.

Paris, le 5 juin 1878.

Emile MASSARD, ancien rédacteur des *Droits de l'homme* et du *Radical*, rue des Dames, 41.
John LABUSQUIÈRE, publiciste, rue Champollion, 3.

A la suite et à l'appui de ce procès-verbal, nous croyons devoir publier toutes les pièces de cette affaire, afin que nul ne puisse ignorer de quel côté se trouvent « les comédiens » — nous nous trompons, — les *cabotins*:

A monsieur le rédacteur en chef de la « Marseillaise. »

Paris, le 30 mai 1878.

Monsieur,

A la note plus bête que méchante que me consacre ce matin la *Marseillaise* de 1878, je n'ai — sur le papier — qu'une réponse à faire: C'est que la collaboration que j'aurais eu « l'honneur » de donner pour « quelques jours » à votre journal c'est vous qui me l'avez fait demander à plusieurs reprises et c'est moi qui vous l'ai retirée.

Pour le reste vous ne trouverez pas mauvais que pris directement à parti comme rédacteur en chef de l'*Égalité* pour un article non signé paru dans ce que vous appelez une « petite feuille hebdomadaire », ce soit au rédacteur en chef de la *Marseillaise* que je m'adresse pour avoir raison par les armes d'un article également non signé publié par cette « grande feuille quotidienne. »

Les citoyens E. Massard et Oriol sont chargés de s'entendre avec deux de vos amis pour les conditions de la rencontre.

Je vous salue avec la considération qui vous est due.

Le rédacteur en chef de l'*Égalité*,
Jules GUESDE.

A M. E. Richard, rédacteur de la « Marseillaise. »

Paris, le 1er juin 1878.

Monsieur,

Nous vous avons remis jeudi soir une lettre dans laquelle M. Guesde demandait au rédecteur en chef de la *Marseillaise* une réparation par les armes pour l'article non signé paru dans le numéro du 30 courant.

Nous ne vous avons remis cette lettre que comme représentant du rédacteur en chef absent. Hier vous nous avez déclaré être l'auteur de l'article et vous nous avez offert de nous mettre en relation avec deux de vos amis.

Il nous est impossible d'accepter cette substitution.

Pris à parti comme rédacteur en chef de l'*Egalité* à propos d'un article non signé paru dans ce journal, c'est du rédacteur en chef de la *Marseillaise* que nous devons exiger une réparation pour l'article également non signé publié par cette feuille, et nous attendons par suite jusqu'à dimanche, midi, la réponse du rédacteur en chef de la *Marseillaise* à la lettre qui lui était personellement adressée.

Quant à M. E. Richard — que nous n'avons pas à connaître JUSQU'A PRÉSENT — s'il tient à avoir une affaire avec M. Guesde nous sommes chargés de lui déclarer de la part de ce dernier qu'il n'a qu'à répéter dans la *Marseillaise*, EN LES SIGNANT, les injures à son adresse que contenait la *Marseillaise* du 30 courant.

Emile Massard, 41, rue des Dames.
John Labusquière, 3, rue Champollion.

A MM. Emile Massard et John Labusquière.

Messieurs,

M. Richard me communique la lettre que vous lui avez remise ce matin. Devant sa déclaration qu'il est l'auteur de l'article dont M. Guesde se trouve offensé, et devant sa résolution d'en accepter la responsabilité, il m'est impossible de me substituer à lui. C'est surtout en matière d'honneur que les responsabilités sont personnelles, et autant j'aurais mis d'empressement à répondre d'un article anonyme paru dans le journal dont je suis rédacteur en chef, autant je dois montrer de réserve, lorsque le rédacteur de cet article est un homme honorable et honoré comme M. Richard.

Agréez, messieurs, mes salutations.

Henry Maret.

A M. Emile Richard, rédacteur anonyme de la « Marseillaise »

Paris, 3 juin 1878.

Monsieur,

En présence du parti pris de M. Henry Maret de se dérober à sa responsabilité de rédacteur en chef au risque de rendre son « courage proverbial » ailleurs qu'à la Cour d'assises et devant les conseils de guerre, je me vois obligé de m'adresser à vous pour obtenir raison de la polissonnerie dont vous vous êtes reconnu l'auteur à huis clos, tout en refusant de la signer.

Mes amis, MM. E. Massard et J. Labusquière sont chargés de s'entendre avec vos témoins.

J. GUESDE,
Rédacteur en chef de l'*Egalité*,
10, place Dauphine.

A M. Jules Guesde, rédacteur en chef de l'Égalité.

Paris, 4 juin 1878.

Monsieur,

Je trouve au journal votre lettre. Je vous ai fait l'honneur de me mettre à votre disposition, lorsque MM. Massard et Oriol sont venus en votre nom, demander satisfaction d'un article de la *Marseillaise*, que vous prétendiez insultant pour votre honneur, et dont je me suis déclaré spontanément l'auteur.

Deux de mes amis se sont mis en rapport avec les vôtres. Vous avez décliné, après un jour de réflexion, ce qu'il vous a plu d'appeler mon intervention. Aujourd'hui revenant sur cette prudente décision, vous me demandez satisfaction. Je vous l'ai offerte; vous l'avez refusée, et je ne comprends plus rien à ces variations.

Il ne convient ni à ma dignité, ni à celle des honorables citoyens que j'avais mis en rapport avec vos amis, de se prêter plus longtemps à une comédie, dont le but trop clair est de mettre en évidence votre personne. Je n'ai rien de plus à vous répondre.

Puisque votre honneur n'a pas été atteint par la note de la *Marseillaise*, vous comprendrez que je me soucie médiocrement de vos grossièretés, et que je ne me risque plus à en agir avec vous, comme il est d'usage entre gens de bonne éducation.

Agréez l'assurance de la considération qui vous est due,

Émile RICHARD,
Rédacteur de la *Marseillaise*.
19, rue Bergère.

Cette dernière lettre est un chef-d'œuvre de mauvaise foi et de... prudence.

D'abord ce n'est pas comme témoins, mais comme amis et collaborateurs de M. Richard, que MM. Tony Révillon et Baudier ont eu une entrevue avec mes témoins. Ensuite je n'ai jamais refusé M. Richard que « pour le moment et sous conditions », autrement dit jusqu'à ce qu'il fût bien prouvé qu'il n'y avait rien à espérer de M. Henry Maret.

Si faute de grives on peut manger des merles, encore faut-il que l'absence de grives ait été bien et dûment constatée.

Mais quel étrange journal que la *Marseillaise* — je parle de la rédaction parisienne, bien entendu — où lorsqu'on demande le rédacteur en chef c'est M. Richard qui se présente, et où lorsqu'on demande M. Richard il n'y a plus personne!

JULES GUESDE.

ALLEMAGNE

(Correspondance particulière de l'*Égalité*).

Berlin, ce 5 juin 1878.

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en sinistres. Vous connaissez déjà les particularités du désastre maritime qui a atteint dans la Manche devant Folkestone un des plus grands navires de Sa Majesté. 274 hommes noyés en cinq minutes! et c'est la troisième fois depuis deux ans que l'incapacité de nos capitaines entraîne de pareilles conséquences.

C'est ainsi qu'on tue en pleine paix des fils du peuple et qu'on engloutit sous les flots des millions de valeurs arrachés au travail humain. Que de larmes par suite, et que de misère pour des centaines de familles aussi inutilement que stupidement décimées, sans parler du présent et de l'avenir, mortellement compromis, des fils, filles, pères, sœurs de ces innombrables victimes!

Un accident de moindre importance mais qui met dans son véritable jour l'organisation militaire de notre empire, est le duel qui a eu lieu à Erlangen entre un premier lieutenant et un étudiant ex-volontaire d'un an.

Insulté, selon l'habitude, par son officier et obligé d'attendre sa libération pour lui demander réparation l'étudiant nommé Brand avait tout d'abord obtenu la rétractation réclamée; mais à la suite des commentaires auxquels avait donné lieu cette rétractation, le corps des officiers décida qu'une rencontre était nécessaire. La rencontre eut lieu et s'est terminée par la mort du lieutenant.

Il n'y a malheureusement que les volontaires d'un an qui puissent bénéficier de cet exemple, les préjugés de classe qui dominent encore notre société dispensant les officiers de donner satisfaction par les armes à d'autres qu'à leurs pairs, c'est-à-dire soit à des officiers ou anciens officiers, soit à des personnes réputées avoir fait des études supérieures.

Quant aux soldats ordinaires, eux fils de l'atelier, de la charrue ou du comptoir, ils continueront comme par le passé, sans revanche possible, à être à la discrétion de la brutalité hiérarchique qui fait le fond de notre suprématie militaire et qui produit ce chiffre effroyable de suicides dans notre année que la statistique est obligée de constater chaque année. Tout paraît préférable, même la mort au rôle aussi automatique que glorieux de défenseur de la patrie. Le plus souvent ces victimes anonymes disparaissent sans mot dire; mais de temps à autre un cri s'échappe de leur poitrine meurtrie. Témoin ce qui vient de se passer à Munich où un artilleur ne s'est brûlé la cervelle qu'après avoir laissé à l'adresse de son capitaine et de quelques camarades des lettres accusant hautement deux sous-officiers de l'avoir poussé à cette mesure désespérée par leur mauvais traitements.

Ces deux brutes de sous-officiers comparaissaient hier devant le conseil de guerre du district. — Convaincus par douze témoins et malgré leur prétention d'avoir été guidés exclusivement par leur passion de la discipline, ils n'ont pas été acquittés. Toutefois la peine d'une année de prison et de la dégradation militaire réclamée par le capitaine rapporteur lui-même a été réduite à quatre et à cinq mois et demi.

Tant il est vrai que la mort d'un simple citoyen pèse peu dans la balance gouvernementale.

Le docteur Nobiling qui a tiré à plombs sur l'empereur et roi Guillaume dimanche dernier ne s'en tirera sûrement pas à si bon compte.

Je me dispense de vous donner tous les détails de ce gros événement qui a un si grand retentissement dans toutes les parties du monde. Vos *journaux à informations* du reste vous ont dit tout ce qu'il y avait à en dire et à ne pas en dire. — Un proverbe allemand dit : *Ne faites pas l'image du diable sur le mur car c'est le moyen de l'amener en personne.* Les auteurs du pseudo-attentat Hœdel n'ont pas assez médité ce dicton populaire, car le docteur Nobiling a été certainement poussé à l'action qu'il a commise par le grand ruit que le gouvernement a fait avec l'affaire Hœdel.

Vous connaissez le fait constaté par la statistique et par les médecins aliénistes que certaines actions réelles ou imaginaires qui frappent vivement les esprits en provoquait presque toujours une série. — C'est ce qu'on a appelé l'épidémie du crime. — Cependant, ce dont les savants n'ont peut-être pas tenu suffisamment compte, c'est que pour que des épidémies pareilles se produisent, il faut que le terrain soit préparé, que les populations soient prédisposées, pour fournir cette série d'individualités agissant toutes dans la même direction.

Dans les circonstances actuelles cette prédisposition générale s'appelle la misère, le malaise général, le dégoût de l'arbitraire, de l'absolutisme, la répulsion qu'inspire l'exploitation du travail par le capital et du droit par la force.

Supposer des complots et des conspirations, rendre responsable de l'acte de Nobiling le parti socialiste qui loin d'avoir créé le mal ne fait que l'indiquer et en proposer le remède, c'était chercher midi à quatorze heures. C'est un parti pris de nos adversaires de fermer les yeux devant la réalité des choses. Au lieu de s'accuser elles-mêmes d'avoir engendré une situation si désespérante qu'elle pousse à l'homicide, au lieu de se frapper la poitrine d'avoir engendré des familles bourgeoises qui perpétuent la folie, — la sœur de Nobiling est morte dans une maison de santé — nos classes dirigeantes préfèrent abuser de l'acte commis par un des leurs pour redoubler de persécutions contre les représentants et les défenseurs de la classe ouvrière.

C'est donc nous qui avons armé Nobiling de même que nous avons armé Hœdel; c'est vous et nous, ce sont les socialistes allemands, français, anglais, polonais, russes et même américains qui ont chargé son fusil Dreysse!

Les journaux officieux ont prétendu que Nobiling appartenait au parti socialiste; je suis en mesure de donner un démenti formel à cette allégation. — Il appartenait à une société d'étudiants de Leipsig, qui s'appelle GERMANIA et qui se signale parmi toutes les autres par ses sentiments chauvins et impérialistes.

A Dresde il collaborait d'une façon active à la *Correspondance* dite *sociale* de M. Bohmert soutenue par les associations des patrons pour calomnier les socialistes et pour ramener dans le giron ces doctrines économistes bourgeoises les ouvriers *pervertis* et *corrompus* par le socialisme. A Berlin il fréquentait les réunions populaires et y a pris même une fois la parole, mais pour nous combattre. Il n'a jamais cherché à faire la connaissance d'aucun de nos députés ou de nos écrivains, qui, vous le pensez bien, ne demandent pas mieux que de gagner des adhérents à la cause sans distinction d'origine. Jamais il n'a donné un centime pour améliorer le sort des familles de nos centaines de prisonniers. C'est un protégé des Bohmert, des Roscher (1) et ce dernier l'a même fait rentrer dans le bureau de statistique royale de Prusse.

Après cela vous ne vous étonnerez pas si je vous annonce que les recherches faites en vue d'établir une connexité entre l'acte de Nobiling et la propagande socialiste; ainsi que les perquisitions qui ont eut lieu chez tous les rédacteurs et dans tous les bureaux de la *Presse libre*, chez plusieurs de nos députés et les membres des comités des diverses associations ouvrières de Berlin, n'ont abouti à aucun résultat.

Avons-nous besoin, du reste, de nous défendre contre la sotte accusation de vouloir, par des attentats, arriver à la réalisation de nos idées, puisque notre propagande n'a pour but que de faire cesser les attentats qu'on commet chaque jour impunément

(1) Le professeur Roscher de l'Université de Leipzig est un des représentants les plus autorisés de l'économie bourgeoise, souvent cité par nos Chevallier Garnier, Franck, Reybaud, etc. Du reste, Karl Max dans « le Capital » lui a fait sentir d'une manière très-cruelle la valeur de ses arguments.

contre la vie humaine? Nous protestons contre la guerre, contre la peine de mort, contre l'homicide de travailleurs accompli par les excès de l'exploitation, — ce n'est donc pas chez nous qu'il faut chercher les meurtres et les mevrtriers. L'idée de l'émancipation des travailleurs est trop vaste pour tenir dans la vie ou la mort d'un homme, — fut-ce un empereur.

ANGLETERRE

(Correspondance spéciale de l'*Égalité*).

Londres, le 7 juin 1878.

Sous prétexte de ne pas s'aliener la sympathie de ce bon public qui se moque bien que les travailleurs vivent ou meurent, le comité directeur des grévistes du *Lancashire* a crû devoir désapprouver ce qu'on a appelé les actes de violence. Il a exprimé le regret que les meurt-de-faim soient sortis un instant de la *légalité!* Ces aimables protestations ont été bien inutiles : Elles n'ont nullement attendri les patrons et la situation est restée la même : le *Lancashire* est toujours en état de siége et la misère est à l'ordre du jour dans toutes les cahutes des malheureux tisserands où l'on a même pas du pain sec à sa faim !!!

Nous disons, nous, que les bourgeois ont une façon d'entendre la *légalité* qui est la même dans tous les pays. Partout ils se font protéger par les sabres, les bayonnettes et les casse-tête. Quand les travailleurs affamés descendent sur la place publique, on leur lance dessus des bandes armées, on les traite comme des loups, en un mot les bourgeois organisent la chasse au peuple au nom de l'ordre et la tranquillité publique et les bourgeois sont dans la *légalité*. Si les travailleurs résistent, s'ils cassent un carreau de 18 sous ou tordent le cou à un policemen trop zélé, ce sont des misérables, des assassins et on les met hors la loi.

Aujourd'hui, au nom de leurs intérêts, les bourgeois de *Lancashire* ligués contre les travailleurs affament *légalement* 200,000 individus! Ils ont en main l'outillage et le capital, et à leur disposition la force armée. Ils mettent le couteau sous la gorge aux travailleurs et leur disent en termes violents : Rendez-vous ou mourez de faim! Eh bien, si ces 200,000 affamés savaient une bonne foi sortir de la *légalité* pour rentrer dans la dignité et dans la justice humaines, on aurait quelque chance de s'entendre sur la valeur du mot — *légalité* — qui n'est autre qu'un droit criminel pour les uns, et pour les autres la soumission jusqu'à la honte.

Il est répugnant de penser que des hommes qui demandent de l'ouvrage, qui veulent vivre en travaillant en soient réduits à recevoir la charité pour leurs femmes et leurs enfants. Misérables bourgeois, affranchis d'hier, ventrus et tyrans du jour, vous avez beau organiser des souscriptionss pour les enfants des travailleurs en grève, vous n'étoufferez pas nos revendications. Nous nous souviendrons que vous nous avez offert la charité quand nous vous demandions du travail. Nous avons des bras, du courage et du cœur, avec ça on doit gagner sa vie et non vivre aux crochets des philantrophes qui ont les moyens de l'être, et des donneurs d'eau bénite qui sont payés pour ça!

Nous devons reconnaître que certains comités ont eu le bon esprit de ne pas obéir au mot d'ordre du comité-directeur. Ils ont conduit les affaires des grévistes, mais ils se sont abstenu de qualifier leurs actes.

Ces comités ont pensé comme nous que si la grève était le seul moyen de résistance que les travailleurs eussent actuellement, il devait tôt ou tard faire naître ce que les doucereux et les patients appellent des actes de violence. Car à force de faire des grèves partielles et d'être vaincus, il faudra bien que les travailleurs se décident un jour à la grève générale : c'est-a-dire la Révolution sociale.

Présentement les patrons ont épuisé toutes les patiences et fatigué toutes les initiatives : celles des hommes d'église qui devraient être en angélique et celles des hommes d'État qui sont en caoutchouc. Ils ont repoussé toutes les médiations et toutes les propositions de l'archevêque de *Manchester* qui a prêché dans le désert, de lord *Derby* et de lord *Bathman* qui ont parlementé dans le vide. Hier encore les tentatives de conciliation du lord maire de *Burnby* ont échoué. Protégés par les bayonnettes et les casse-tête, les patrons ont déclaré que rien ne changerait leurs résolutions. Il faut que les grévistes acceptent le 10 p. cent ou pas de travail.

Il ne reste plus aux bourgeois de *Lancashire*, le jour où leurs magasins seront vides, que d'employer la force armée pour faire rentrer les ouvriers dans les ateliers. C'est une forme de l'*égalité* qu'ils n'ont pas encore employée et qui leur réussirait peut-être encore.

C'est le règne de Prudhomme, il peut tout oser! Qu'il ose donc, et à son tour, Jacques Bonhomme osera peut-être!

ITALIE.

(Correspondance spéciale de l'*Egalité*)

Florence, le 20 mai 1878.

Le congrès républicain, reuni ces jours derniers à Rome, à prouvé une fois de plus que les mazziniens au lieu de s'organiser en parti compacte se divisent chaque jour davantage. Leur républicanisme est destiné à se confondre d'une part avec le parlementarisme et d'autre part avec le socialisme, en laissant dans l'impénitence finale le petit noyau de citoyens qui conservent pour devise *Dieu et le Peuple*. Ce groupe, en effet, ne se distingue plus du parti qui s'intitule « progressiste constitutionnel » que par des questions de procédure insignifiantes; mais nous savons que parmi les mazziniens de l'heure présente il y a encore de sincères défenseurs de la cause du peuple et nous espérons bien qu'à l'exemple des Gnocchi-Viani, des Castellazzo, etc., ils reviendront à nous quand les faits leur auront désillé les yeux. — Nous en voyons une preuve dans ce qui s'est passé à Gênes: à l'invitation adressée par le cercle républicain de Rome au cercle républicain de Gênes et à l'Association des volontaires de la liberté il a été répondu par un refus formel d'assister au congrès. Les journaux mazziniens ont récriminé, mais *Il Popolo* si vaillamment dirigé par Achille Bizzoni, a pris l'offensive et a vertement répondu à ses confrères.

Les renseignements particuliers qui me sont parvenus depuis quelques jours me permettent de vous entretenir de l'affreuse situation dans laquelle se trouvent actuellement un grand nombre d'ouvriers. — Ainsi on m'écrit de Riesi (Sicile) que les campagnes sont parcourues par des bandes de paysans affamés. Personne ne songe à leur porter secours et la bourgeoisie invoque la police, comme si la police pouvait rétablir un ordre économique qui n'existe plus!

La misère est à l'ordre du jour partout. A Gualdo Tadino il y a des familles qui depuis trois mois ne mangent que du pain fait avec des glands.

A Ferrare plusieurs centaines d'ouvriers ont fait une manifestation sur la place de la mairie aux cris de *Du pain et du travail!*

A Messine, ville autrefois si riche et si florissante, règne une misère et une démoralisation épouvantables. La prostitution est devenu le commerce dominant; les parents en sont réduits à se laisser acheter leurs filles et à trafiquer de leurs femmes. La bourgeoisie elle-même est atteinte et réclame une diminution des impôts et l'organisation de travaux publics.

A Palerme et dans les environs le blé manque.

A Belluno tous les ouvriers qui peuvent émigrer quittent le pays; les 3/5 de la population souffrent de la faim.

Si la misère augmente il n'est pas étonnant de voir l'agitation s'accroitre parallèlement. Entre autres faits je vous citerai les suivants:

A Curtatone, province de Mantoue, quatre cents personnes environ ont menacé le syndic de mettre le feu à la mairie si on ne faisait pas de suite une distribution de farine aux pauvres de la commune comme cela avait déjà été fait une première fois. — Dans la même province les communes de Marcaria et de Castelvecchio ont été occupées pendant la nuit par des troupes nombreuses parce que quelques centaines de terrassiers avaient osé réclamer du pain à la municipalité! — Des grèves se sont déclarées dans plusieurs fabriques et la police cherche naturellement à faire des arrestations.

A Pise la ville a été pendant quelques jours gardée à vue par des bersaglieri, des artilleurs et des carabiniers que le préfet avait fait venir parce que, disait-il, *il craignait une révolution!*

A Brusto Arsizio les propriétaires des manufactures de coton ayant réduit le salaire de leurs ouvriers une grève a été déclarée.

L'ancienne fédération de Naples a décidé de recommencer une active propagande et vient d'ouvrir une souscription publique en faveur de la presse ouvrière napolitaine.

A Crevalcore un très-grand nombre de travailleurs viennent de se mettre en grève.

A Ravenne et à Bologue des manifestes révolutionnaires ont été affichés à un grand nombre d'exemplaires. Ces placards portent en tête la mention: « Association internationale des travailleurs ».

Le cercle socialiste de Plaisance vient de faire imprimer un manifeste programme dans lequel on lit: « La terre et tous les autres instruments de travail doivent devenir la propriété collective de la société afin de pouvoir être utilisés par les associations agricoles ou industrielles. Travail est noblesse. La foi finit où commence la science. Personne n'a droit au superflu; tous ont droit au nécessaire. Pas de droit sans devoir; pas de devoir sans droit ».

La ville de Plaisance est très bonne; il y a un mois un grand nombre de ses habitants fêtaient l'anniversaire du 18 mars. Des manifestations analogues se produisaient également dans beaucoup de villes jusqu'ici indifférentes aux idées socialistes, comme Meldola, Pavia, etc.

De son côté le gouvernement de « l'honorable » Cairoli ne reste pas non plus inactif comme on va voir:

Un procès s'instruit à Pontedera contre l'auteur d'une publication socialiste qui a eu un grand succès et qui était distribuée gratuitement. L'autorité alarmée de la propagande que l'on faisait avec cette brochure l'a d'abord fait saisir, puis a fait poursuivre l'auteur.

A Cesena et dans plusieurs autres villes des Romagnes on a arrêté quelques uns des internationalistes qui ont placardé des affiches rouges à l'occasion de l'anniversaire du 18 mars.

Dans le Transtevere d'autres internationalistes ont été également arrêtés. Parmi ceux-ci nous pouvons citer Senzi, Vagnoni, Gallina, etc, qui ont été attachés comme des malfaiteurs et conduits en prison au milieu des brutalités inouïes des agents de la questure. — Le but de ces dernières arrestations semble avoir été d'empêcher la publication du *Spartacus* qui devait paraître à Rome. La préfecture a menacé de trois ans de domicile forcé ceux qui oseraient publier ce journal. Vive la liberté de la presse! vive la gauche au pouvoir!

Des perquisitions ont été faites à Ravenne chez le socialiste Claudio Zirardini.

On annonce de Parlerme que plusieurs courageux citoyens ont été frappés d'*Ammonizione*: on cite le docteur Vincenzo Cabasino, Pietro Adamo et Vito Simone.

Dans les petits pays de la Haute-Lombardie la police donne partout la chasse aux socialistes; elle arrête et fait condamner nos amis sous le moindre prétexte.

Au lieu de nous poursuivre l'autorité ferait bien mieux de hâter l'enquête sur les grèves. Le seul fait qu'à pu établir la commissiou nommée à l'effet de rechercher les causes des grèves c'est que depuis 15 ans en Italie, c'est-à-dire de 1862 à 1877, il y a eu 400 grèves dont les plus importantes ont été celles de Schio, Como, Milan et Biella.

La presse socialiste voit tous les jours ses feuilles se propager et se multiplier. Deux nouveaux organes socialistes viennent de paraître, l'un *L'Avenire* à Modène, l'autre *Il Socialista* à Catanzaro (Calabre). Un troisième, *Il Spartaco*, paraîtra prochainement à Rome. — En revanche *Il Tavoratore* de Mantoue s'est suspendu.

Le ministère avait fait traduire devant le tribunal correctionnel huit ouvriers sous la prévention d'avoir porté atteinte à la liberté du travail en soutenant la grève de Biella. — Le tribunal, sur les réquisitoires du substitut du procureur, a condamné les citoyens Furno Pietro et Rivetti Gregorio à six mois de prison et a acquitté les autres prévenus. Il va sans dire qu'on n'exerce aucune poursuite contre les auteurs des odieux règlements de fabrique, contre les patrons qui pourtant sont seuls les promoteurs de la grève. Se soumettre aux capitalistes ou aller en prison : telle est l'alternative laissée aux ouvriers.

Il y a deux ans, à Yesi, près d'Ancône, une lutte à

main armée s'est engagée entre quelques internationalistes et plusieurs mazziniens. Un de ces derniers fut tué. La cour d'assises appelée à juger cette affaire, vient de rendre son verdict : trois accusés ont été acquittés et trois autres reconnus coupables « d'homicide par imprudence ». Les condamnés profiteront de l'amnistie.

En somme le mouvement révolutionnaire socialiste prend une grande extension dans toute l'Italie. Mais il résulte de ce résumé des nouvelles de la quinzaine que c'est surtout dans l'Italie méridionale que nos idées ont fait le plus de progrès : ainsi à Naples, à Catanzaro, à Molfetta, à San Stefano d'Aspromonte le nombre de nos adhérents augmente de jour en jour.

Tous ces faits sont significatifs. Pas n'est besoin de commentaires. Le parti socialiste prouve son existence comme Aristote prouvait le mouvement : — en marchant.

LA LARGE CLÉMENCE

D'une lettre de la Nouvelle-Calédonie que l'on veut bien nous communiquer, il résulte qu'à la date du 27 décembre dernier, le « large clémence » donnait les résultats suivants :

Déportation dans une enceinte fortifiée : DEUX grâces entières, *cinq* bannissemens, *cinq* grâces, avec l'obligation de résider à Nouméa, une dizaine de commutations en détention, et cent et quelques commutorations en déportation simple.

Ile des Pins : QUATRE grâces entières, cent trente-quatre grâces avec l'obligation de résider à Nouméa.

Quant à la situation des déportés « graciés sous condition de résidence obligatoire à Nouméa » on pourra s'en faire une idée par l'arrêté ci-dessous paru dans le *Moniteur de la Calédonie* du 2 janvier de cette année :

N° 1154. — Nous contre-amiral gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, etc.

Considérant qu'un grand nombre de déportés graciés avec résidence obligatoire en Nouvelle-Calédonie *se trouvent actuellement sans travail ;*

Considérant *que les circonstances financières malheureuses où est placée la Colonie fait craindre que cette situation se prolonge encore quelque temps ;*

Qu'il convient de prendre des mesures dans le but de parer à un état de choses qui, à un moment donné, peut offrir de réels inconvénients ;

Vu notre lettre au directeur de l'Intérieur en date du 27 courant sur l'opportunité de créer un asile pour ces hommes à la ferme d'Yahoué ;

Vu les avis exprimés à cet égard par l'ordonnateur, le directeur de l'Intérieur et le directeur de l'administration pénitentiaire ;

Avons décidé et décidons :

Art. 1er — Il est créé à la ferme agricole d'Yahoué un asile où seront reçus sur avis des directeurs de l'Intérieur et de l'administration pénitentiaire, les déportés graciés sous condition de résidence obligatoire en Calédonie qui n'auront pas trouvé à s'employer à Nouméa et dont l'état de dénûment aura été dûment constaté. Ils seront placés sous la surveillance de l'agent de culture de la ferme en ce qui regarde les règlement à observer dans cet établissement ayant pour but d'empêcher les dégradations.

Art. 2. — *Il sera délivré à chacun de ces hommes la même ration journalière de vivres qui est accordée aux déportés de l'île des Pins ne travaillant pas pour l'administration.* — La dépense qui en résultera sera imputée aux vivres du Chapitre XVII du budget du service colonial.

Art. 3. — Les déportés graciés que concerne la présente décision pourront rester à l'asile jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un travail jugé suffisant par l'administration supérieure et amélioré leur situation par des travaux que les circonstances leur permettront de se procurer.

Art. 4. — L'ordonnateur, le directeur de l'intérieur et le directeur de l'administration pénitentiaire sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enrégistrée partout où besoin sera et insérée au *Moniteur*, au *Bulletin officiel* de la colonie et aura son effet à partir du 1er janvier 1878.

Nouméa, le 31 décembre 1877.
L. de Pritzbuer

Par le gouverneur, le directeur de l'Intérieur
Ed. Littaye.

L'ordonnateur Moreau. — Le directeur de l'ad. pénitentiaire A. Charrière

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Puteaux (Seine). — Mercredi dernier une foule d'amis accompagnait à sa dernière demeure la citoyenne Marie Coueste, ardente propagandiste, sœur du jeune et veillant membre du conseil municipal de Puteaux.

Au bord de la fosse le citoyen Emile Massard a improvisé un bref discours : après avoir montré que tout être vivant n'est qu'un des éléments de la matière qui s'organise et se désorganise sans cesse, et que la mort n'est qu'une des phrases de cette transformation perpétuelle, l'orateur a rendu hommage au courage et à l'intelligence de la défunte qui est morte comme elle a vécu : en libre-penseuse et en socialiste. En quelques mots il a rappelé les conditions générales de la femme dans la société actuelle, comparé la vie de la femme du monde à celle de la femme du peuple, et manifesté le désir qu'il se trouve beaucoup de citoyennes aussi actives et aussi dévouées que l'était Marie Coueste. « En couvrant son cercueil de nos immortelles rouges, a-t-il dit en terminant, nous nous promettrons de suivre son exemple, et en rendant son cadavre à la terre, nous conserverons son souvenir dans nos cœurs. »

Cette mort a produit une impression douloureuse parmi les socialistes de Puteaux où la famille Coueste est très-estimée.

Angers. — Les ouvrier plâtriers d'Angers viennent de se mettre en grève. Ils demandent une augmentation de 5 centimes par heure de travail. — Les patrons on tenu une réunion.

Nevers. — Les plâtriers et peintres de Nevers ont résolu de quitter les chantiers tant que les patrons n'auront pas consenti à une augmentation de salaire. Une dépêche télégraphique nous apprend que les grévistes ont obtenu gain de cause et que les patrons ont capitulé.

ÉTRANGER

— Comme vous l'avez annoncé dans votre dernier numéro, les réfugiés de la commune de Paris ont été convoqué le vendredi, 31 mai.

Après avoir soigneusement examiné la question à l'ordre du jour, l'adresse suivante a été voté à l'unanimité moins 7 voix et quelques abstentions :

Londres, le 31 mai 1878.

« A la suite d'une réunion tenu à *Hiberman stores, Old Compton Saha,* le vendredi, 31 mai 1878, et à laquelle les réfugiés de la Commune avaient été convoqués extraordinairement à l'effet d'entendre une proposition relative *à la grève du Lancashire.*

Après délibération :

Considérant que la lutte engagée entre les ouvriers et les patrons de cette contrée est la véritable lutte du travail contre le capital, et que, par cette raison, elle devient la cause des travailleurs du monde entier ;

Les soussignés ont décidé d'adresser leurs sympathies aux ouvriers des manufactures de coton actuellement en grève dans le *Lancashire.*

Désirant en outre, faire acte de solidarité dans la force de leurs moyens, les signataires de l'adresse ont décidé qu'une souscription serait ouverte tant que durerait la grève. »

La cause des grévistes du *Lancashire* est en effet celle des travailleurs du monde entier. Les vaincus de la Commune n'ont pas cru devoir y rester indifférents, pas plus qu'ils ne le seraient demain pour les cannus de Lyon ou les mineurs de la Ricamarie. Si les prolétaires anglais ont eu le tort de rester indifférents aux luttes héroïques des prolétaires français, nous n'avons pas à les imiter. Cependant avant de les accuser, nous devons nous demander s'ils ont été bien renseignés, si leurs hommes aussi bien que leurs journaux ne leur ont pas menti ? Et c'est ce qui a eu lieu. C'est en faisant savoir aux prolétaires qu'on sympathise avec eux au delà de leur contrée que nous les amènerons à comprendre que lorsqu'une corporation est atteinte toutes les autres le sont, que la cause du prolétariat est la même partout et qu'il triompherait s'il se réveillait partout à la même heure.

Voilà pourquoi nous voudrions voir les ouvriers de Paris se joindre à nous.

Nous n'avons pas la prétention de sauver les grévistes d'un jour de misère ni de retarder leur capitulation, nous n'avons d'autre but que d'affirmer une fois de plus que nous sommes toujours du côté des travailleurs opprimés quelle que soient leur nationalité : La Révolution sociale n'a pas de frontière.

Or dans l'adresse de sympathie et les deniers que les vaincus de la Commune vont envoyer aux grévistes du *Lancashire,* il ne faut voir que l'*Idée.*

Allemagne. — A ceux qui s'apitoient sur le sort de la prétendue victime de l'attentat de dimanche dernier nous répondons par les quelques lignes suivantes extraites du *Gaulois* qui n'est certes pas suspect de sympathies pour l'exécuteur de l'empereur d'Allemagne.

Lors de son premier interrogatoire, lorsque le docteur Horwitz lui demanda s'il avait eu l'intention bien arrêtée de tirer sur l'empereur, Nobiling répondit par un *oui* bien intelligible. Interrogé sur la question de savoir ce qui avait pu le terminer à commettre un tel crime, il répondit qu'il n'en savait rien. Il éluda également la question de savoir s'il voulait prétendre ne pas savoir ce qu'il faisait ni pourquoi il le faisait ; Nobiling se contenta de dire d'une voix éteinte qu'il ne pouvait dire cela.

L'assassin ne manifesta une émotion plus vive que lorsque le docteur Horwitz, en attendant le médecin qui n'était pas venu, lui passa un linge humide sur la figure pour essuyer le sang qui était sorti de la blessure. Sur la tempe droite se trouvait une boursouflure forte que le *docteur Horwitz vint à toucher.* Nobiling tressaillit alors en s'écriant « *Ne pressez pas si fort ! — Mais dit le docteur Horwitz, vous n'avez pas songé à notre empereur et à ce qu'il souffrait !* » *Pour toute réponse, Nobiling se borna à fermer les yeux.*

Nous connaissions déjà en France les médecins procureurs. Nous voyons en Allemagne des médecins bourreaux appliquer, pour faire œuvre de police, la torture dans ce qu'elle a de plus odieux, de plus épouvantable.

Et plus loin :

C'est alors que, pour le déterminer à faire des aveux, on fit venir sa mère auprès de lui, dans l'espoir que l'émotion délierait ses lèvres. Sa mère lui adressa à plusieurs reprises, avec un accent déchirant, ces mots : « Charles ! Charles ! tu va comparaître bientôt devant le tribunal de Dieu ! Pour l'amour de Dieu, soulage ton cœur, nomme tes complices avant qu'il soit trop tard ! »

Mais l'assassin ne fit aucune réponse et bientôt il perdit connaissance.

Que penser de cette mère que sous l'empire de la terreur les juges de Bismarck réduisent au rôle infâme d'agent de police questionnant son propre fils ?

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro de norre collaborateur *un Prolétaire* sur l'Exposition collective ouvrière qui a été si étrangement ouverte cette semaine.

Nous publions en attendant la lettre ci-jointe du citoyen Puget à laquelle nous adhérons complètement.

RÉUNIONS ET COMMUNICATIONS

Citoyennes et Citoyens,

Il n'est jamais venu à l'idée aux propagateurs de l'Exposition ouvrière d'en faire une exposition officielle ou pour mieux me faire comprendre, mettre cette exposition sous la tutelle du gouvernementalisme.

En effet qui aurait osé proposer de faire présider M. de Broglie flanqué de M. Voisin à l'ouverture de cette exposition, personne j'ose le croire.

Quelle différence fait-on donc du gouvernement d'aujourd'hui à celui d'alors ? Est-ce que tous les deux ne nient pas également la question sociale ? Est-ce que tous les deux ne représentent pas le capital plus ou moins encapucchonné ? Est-ce que le travail a été par ce dernier convoqué à l'Exposition Universelle alors qu'il avait le plus de droit d'y assister, et n'y a-t-il pas été remplacé par les rabbins de tout ordre ? Ceci n'est pas assez vieux pour qu'on cherche le nier.

D'où vient-il donc que ce soit M. Teysserenc de Bort ministre du commerce et M. le préfet de police Gigot qui président à l'ouverture de l'Exposition ouvrière qui assurément n'a lieu que contre leur gré ? cela ne peut tenir qu'à la faute de la commission exécutive qui de chute en chute à fini par rouler jusqu'aux pieds de l'opportunisme. La cause de cette reculade est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'expliquer ici plus longuement.

Membre de la commission de contrôle ne connaissant cette décision que par la voix de la presse, je crois ne pas pouvoir passer sous silence de tels procédés et je le dis bien haut. Je ne reconnais à personne le droit à présider à l'ouverture de l'Exposition ouvrière, si ce n'est à un ouvrier, et si par exception quelqu'un devait être appellé à remplacer ce dernier, ce ne devait être qu'un membre du conseil municipal de Paris, ou un membre du conseil général de la Seine ; car eux seuls ont prêté à cette œuvre leurs concours aussi efficaces que desintéressés.

Recevez citoyens mes remerciements très sincères.

PUGET.
rue Julien Lacroix, 74.

Le Rédacteur-gérant : E. DARRIEUX.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny